

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction : OSCAR McDONELL
Secrétaire : P. A. J. VOYER
Rédacteur en chef : FLAVIUS MOFFET

BUREAU : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

MERCREDI 2 AVRIL 1890

BORDS DU JOUR

Bismarck est à l'œuvre sa vie.
La prorogation a eu lieu cet après-midi à Québec.

Le président Harrison favorise l'abolition des droits sur les objets d'art.

L'Agence Bradstreet évaluée à \$2,500,000 les pertes causées à la propriété à Louisville, par le dernier ouragan.

L'adoption du bill McKinley par le congrès américain aurait pour effet de diminuer le revenu de \$45,000,000.

La tour Eiffel a été ouverte lundi dernier au public. Le nombre des visiteurs a été de 20,000 le premier jour.

Il peut se faire, dit un confrère, que la polygamie ne se pratique pas dans les établissements du Nord-Ouest, mais il faut bien constater que le nombre des femmes dépasse énormément celui des hommes.

Un régiment de l'Ohio a cru honorer le général Logan en nommant lieutenant son fils qui n'a que six semaines. C'est plus que la reine Victoria colonel d'un bataillon allemand.

Capivi, le nouveau chancelier de l'empire allemand, aurait dit en prenant possession de la résidence officielle de Bismarck : "Il est probable que je ne resterai pas long temps ici. Il me sera impossible de sacrifier mes opinions honnêtes aux caprices du pouvoir."

Le bruit court à Québec que M. Murphy, député de Québec-Ouest serait appelé à succéder à la succession de MM. Allen & Paquet chefs conjoints à Québec, tous deux dangereusement malades, et que M. Fitzpatrick se présenterait dans Québec-ouest et entrerait dans le cabinet comme représentant des Irlandais.

La rumeur que M. Martin, solliciteur général du Manitoba, a été de quitter le cabinet Greenway dans le but de suppléer son chef, semble s'accroître. On prétend que MM. Campbell et Sifton refuseront de servir sous M. Greenway et qui pourrait forcer celui-ci à se retirer. M. Martin ne peut être dans ce cas la tête du cabinet.

La commission nommée par la chambre des communes pour examiner les boîtes de votation et les bulletins soumis pour l'approbation, doit se réunir demain. Le comité aura certainement l'embaras du choix, si l'on considère la longue liste des soumissionnaires. Nous ne croyons pas qu'il y ait de grands changements de fait au moment actuel de la votation. L'opinion publique semble être en faveur du système actuel avec certaines améliorations.

Les Canadiens-Français de Champaign, Etat de New-York, viennent de remporter un succès complet dans les élections municipales. Il ont élu : le Président du village, Henry Millette ; Syndic, pour trois ans, Olivier Robert, jr. ; Syndic (pour remplir une vacance), N. Pouchet Saint-Maxens ; Percuteur, Félix J. Patry ; Trésorier, John W. Clarke. Le Conseil du village se compose donc cette année d'un Président canadien-français, de deux trinités, Syndics canadiens-français et d'un Syndic américain, M. Spelman, élu l'année dernière.

M. l'abbé Chaffant, fils de la sénéchal des Basses-Alpes, vient d'entrer au monastère de la Grande-Chartreuse.

Cette communauté comprend maintenant soixante moines, parmi lesquels le baron de Nicolat, ex-général de l'armée russe, qui, après avoir pacifié le Caucase, chercha la solitude et le silence du cloître.

Parmi les autres moines, citons : le prince de Broglie-Revel, de la fameuse adrette des ducs de Broglie, et le comte de Quinsonas, deux jeunes ex-officiers de l'armée française.

Le prieur de la Grande-Chartreuse, dont on lit le nom sur les façades de la fameuse abbaye, est lui-même un ancien militaire.

M. William Redmond a demandé à la chambre des Communes en Angleterre si le gouvernement en présence de l'agitation soulevée à Terre-Neuve par la question des pêcheries, reprendrait les négociations avec la France afin d'obtenir un nouveau modus vivendi.

Sir James Ferguson, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a répondu que des pourparlers avaient été engagés avec la France pour régler la question. Le modus vivendi ne s'applique qu'à la saison actuelle. Le gouvernement a exprimé plusieurs fois le désir de voir venir en Angleterre le premier ministre de Terre-Neuve afin que les négociations puissent être conduites d'une manière plus directe.

Par suite de l'augmentation de la députation votée à cette session, le nombre des députés à l'avenir, pour les fins provinciales dans la province de Québec, sera de 73 au lieu de 65.

Sig. nouveaux

Rimouski, Chicoutimi et Saguenay, St-Sauveur, Richmond et Wolfe, Drummond et Arthabaska et trois nouvelles divisions à Montréal.

Les sièges sont repartis par district comme suit :

- 10 Québec..... 26
- 20 Trois-Rivières..... 5
- 30 Richelieu..... 5
- 40 Montréal..... 23
- 50 St-Jean..... 3
- 60 St-Hyacinthe..... 4
- 70 St-François..... 7

UNE QUESTION BRULANTE

L'Exemption de taxes

M. Meredith définit sa position

On sait que le gouvernement Mowat a soumis à la Législature d'Ontario certaine mesure qui demande de restreindre les exemptions de taxes dont certains immeubles jouissent dans cette province. Comme c'est là une des questions qui nous intéressent le plus et que l'on débatera probablement durant les prochaines élections, nos lecteurs liront avec un intérêt très naturel le résumé que nous donnons aujourd'hui du discours de M. Meredith, chef de l'opposition à Toronto.

M. Meredith reproche au gouvernement de n'avoir pas abordé la question avec toute l'importance qu'elle mérite et de ne soumettre qu'une mesure anodine et partielle. On propose de taxer les ministres protestants ; eux seuls seraient atteints par la prochaine loi. La première section concerne les églises et les temples, mais elle propose un changement plus important que réel puisque le gouvernement Mowat ne fait que changer l'application de la loi déjà existante et qui pourvoit à la taxe sur les églises pour toutes les améliorations locales, (local improvements).

M. Meredith déclare énergiquement qu'il veut que toutes les propriétés — excepté celles de l'Etat — soient taxées. Il considère comme propriétés de l'Etat toutes celles qui appartiennent aux divers gouvernements et aux municipalités. Il veut que l'on taxe les églises sans aucune distinction ou exception.

Il trouve que la mesure du gouvernement est mal définie et qu'il est impossible de savoir jusqu'où on voit d'ici toute la confusion qui s'en suivrait. Donc il faut taxer de suite tous les endroits où l'on se réunit pour prier.

Pour bien traiter la question de l'exemption de taxes, il faut, continue M. Meredith, considérer deux points :

1. Le moyen de payer la taxe. 2. Le bien fice qui en découlera. Malgré tout le bien que l'on puisse dire de l'impôt unique (single tax) le pays n'est pas encore assez mûr pour l'adopter. L'agitation en ce sens est pratiquement menée et certains économistes l'exposent avec habileté et énergie, mais l'opinion publique n'est pas suffisamment préparée.

Les statuts sont remplis d'anomalies dont le gouvernement aurait dû tenir compte. Il y a, par exemple, la loi qui régularise la taxe sur la propriété per-sonnelle. Cette loi est réellement devenue monstrueuse. Au lieu de faire disparaître les défauts et les anomalies qui existent déjà, M. Mowat, par sa loi, en crée d'autres. Cette loi ôte à Pierre pour donner à Paul.

Elle va protéger la classe mercantile en débarrassant de la taxe une certaine portion de cette classe, mais elle ne s'intéresse pas au sort des industriels, des entrepreneurs et des manufacturiers. Le gouvernement ne veut-il rien faire pour eux ? Refuserait-il de leur accorder les mêmes privilèges qu'aux hommes du commerce ?

Et que va-t-il faire des personnes qui n'ont aucun argent, le placés dans les affaires mal gérées, le capital est mis dans les affaires mal gérées, le capital est mis dans les affaires mal gérées, le capital est mis dans les affaires mal gérées.

Le projet de loi du gouvernement a été préparé à la légère, c'est évident, car il ne s'attaque pas à la racine du mal et suscite plus de difficultés qu'il n'y en avait par le passé.

Il y a encore beaucoup d'autres exemptions très injustes et très ridicules. Ainsi, les routes et chemins publics sont exempts de la taxe, les jours de justice ont été étendus ce privilège aux lignes de chars urbains, aux compagnies de gaz et à toute corporation commerciale qui utilise ces routes et ces chemins. C'est ainsi que certains groupes de citoyens jouissent d'un privilège qui ne leur avait jamais été destiné et qu'ils utilisent les chemins et les routes sans débours un centime bien qu'ils soient riches. La loi devrait les atteindre.

M. Meredith ne comprend pas en vertu de quel principe on exempte de taxe les obligations fédérales et municipales et qu'on en impose sur l'argent placé ailleurs.

M. Meredith s'oppose de plus à ce qu'on laisse aux municipalités le pouvoir de changer la base de la taxe. Il devrait y avoir à ce sujet une loi générale. Le gouvernement ne devrait pas nous soumettre une loi d'application partielle qui propose aujourd'hui de placer le taux de l'impôt à cinq pour cent et demain à sept et demie, ce qui tient le public dans une continuelle incertitude et le met à la merci des caprices ou des hasards.

Une taxe d'affaire basée sur la valeur des magasins décourage les propriétaires et les empêche de construire en grand.

En définitive, dit en terminant M. Meredith, il faut taxer les églises et refaire toute la législation à propos d'exemptions.

DEPECES DU SOIR

(Service Spécial)

Nouveau Fort

Halifax, 2 avril.—On dit que les autorités impériales ont donné l'ordre de faire construire un nouveau fort à l'entrée du port sur le banc Mesghor. Les travaux seront commencés ce printemps.

Proteste avec le Vatican

Rome, 2 avril.—Le Pape et le général Sir John Simmons, envoyé spécial anglais, ont signé un protocole pour régulariser la nomination des évêques des îles de Malte et Gozo. Ils ont aussi signé un protocole pour régulariser les mariages mixtes et pour la conduite des administrés dans l'instruction des prêtres sur ces îles.

Le pouvoir temporel

Rome 2 avril.—Des personnes haut-placées dans la diplomatie romaine affirment que François-Joseph empereur d'Autriche a offert au Pape la ville de Trieste ou il pourrait y établir son pouvoir temporel. Trieste est une ville de 130,000 habitants et possède une des ports de mer les plus importants de l'Adriatique. La réponse de sa Sainteté n'est pas encore connue.

D'qualités

Lachute, 2 avril.—Hier, le juge Tache-reaux a rendu un jugement, à Ste-Scholastique, déclarant le Dr Christie comme maire et H. Givardet comme conseiller, pour le quartier ouest de la ville Lachute. Il a déclaré d'avis le Dr Smith comme maire et A. Berthe-let, N. P., comme conseiller. Un grand nombre de votants ont été retranchés de la liste pour ne pas avoir payé de contributions.

Mme Tschelrikova

Londres, 2 avril.—On dit que Mme Tschelrikova, qui a écrit dernièrement une lettre au czar, attirant son attention sur la situation politique, a été conduite secrètement en Sibérie. Un autre rapport dit que Mme Tschelrikova a été remise en liberté sur l'ordre du czar et que le czar a écrit en marge de la lettre de Mme Tschelrikova : "Cette lettre est durement écrite, néanmoins l'auteur doit être laissé libre."

Ville détruite

Lebanon, 2 avril.—La petite ville de Marshfield a été presque totalement détruite par un incendie. Néanmoins, les communications télégraphiques étaient interrompues on ne connaît pas les détails de cette terrible catastrophe. Marshfield est célèbre pour avoir été déjà rasée successivement une première fois par le feu, et deux fois ensuite par le feu, et deux fois par les cyclones.

Le prince de Galles appelé au trône

Londres, 2 avril.—On rapporte maintenant de source officielle et on le répète au Parlement et dans les clubs que la Reine songe sérieusement à abiquer le trône d'Angleterre. La réception récente de prince de Galles par l'empereur allemand, a produit un effet considérable sur la Reine âgée, qui est maintenant convaincue que son fils devrait maintenant jouer le rôle principal, en Angleterre, sur qu'il lui reste, à elle, peu de temps à vivre. Ses infirmités corporelles augmentent. Elle tient toutefois, à prendre le titre de Régente durant le reste de ses jours.

Un projet de loi spécial sera présenté au Parlement lors de son abolition, et le prince de Galles sera couronné Roi d'Angleterre et Empereur des Indes.

Les inondations après l'ouragan

Memphis 2 avril.—La rivière même encore, il a plu à torrents depuis hier soir, et tous les petits cours d'eau sont sur le point de déborder. Il paraît probable que tous les terrains bas au-dessous d'Helenia seront inondés, la semaine prochaine.

La digue s'est rompue hier soir, à Austin, Miss. La bèche était de 60 pieds environ, et ce matin elle atteignait une largeur de 300 pieds. Toutes les plantations dans le voisinage de la bèche sont rapidement submergées.

Saint-Louis, 2 avril.—Vingt pouces de neige sont tombés ici hier, et environ la moitié seulement a fondu. Dans plusieurs parties de l'Illinois et du Missouri, la fonte des neiges a fait grossir les rivières tributaires du Missour et du Mississippi. La rivière Ohio continue à monter.

A Cairo, un grand nombre de pauvres gens dans les districts submergés sont dans la détresse.

Nouvelles de Québec

Québec, 2 avril.—Le jour de la célébration du 25ème anniversaire de la fondation de l'Union Saint-Joseph de Lévis, une demoiselle Kennedy, du Saint-Montremore, alla en cette ville et en revenant à Québec perdit sa montre et sa chaîne en or. Quelque temps après un jeune homme du nom de Lamontagne, de Lévis, trouva ces bijoux et s'empresse de les remettre à mademoiselle Kennedy.

Dimanche l'après-midi, le premier ministre, accompagné de quelques uns de ses collègues et de l'hon. M. Starnes, président du conseil législatif, a visité la communauté des Sœurs de la charité.

La distinction et le maintien des élèves ont été particulièrement remarquées. A l'extrem, Mlle Eugénie Poulin, a fait, au nom de ses compagnes, un petit discours de bienvenue aux visiteurs.

Les directeurs de la bibliothèque des ouvriers ont loué l'ancien magasin de M. F. X. Lepage, rue de la Couronne, St-Roch, pour y installer une salle de lecture et une bibliothèque.

Il y aura aujourd'hui à l'hôtel-de-ville, une conférence entre la compagnie du pont de Québec et les membres du conseil municipal.

Un sergent de la Batterie B a dû subir une cour martiale parce qu'il avait été arrêté un samedi après-midi, alors qu'il se promenait en voiture, un peu lancé. Il a été réduit au grade de caporal junior.

Un jeune québécois, M. C. W. Olivier, qui demeure à Liverpool depuis quatre ans est arrivé en cette ville par le Polyésien pour y passer une couple de mois dans sa famille.

CHEAPSIDE

REOUVERTURE

Samedi, le 29 mars, 1890

M. M. L. H. Nolin & Cie

ont achete le stock de l'ancienne Maison DUPUIS & NOLIN et reprendront les affaires au meme poste samedi le 29 courant.

Marchandises nombreuses et fraîches !

Articles de printemps de toutes sortes et des plus nouveaux

SERVICE IRREPROCHABLE

TAPISSERIE

PAPIERS

PEINTS

Assortiment complet de printemps

Afin de faire de l'espace pour les nouvelles marchandises que nous ouvrons l'officine pour un temps limité quelques milliers de pièces de tapisserie importées, pour moins que le prix courant.

Vous nous assent ment de papiers dorés à 20 et 40 cents le rouleau, valant de 40 cents à \$1.00.

Les peintures et les commerçants feraient bien de venir examiner ce lot.

WM. HOWE.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

CHEZ

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Deux ou trois Capsules Guyot

ont prises au commencement du repas pour remplacer l'usage de Goudron contre les affections de poitrine et calment en peu de temps la toux la plus opiniâtre. Chaque capsule contient soixante capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur. Le traitement des rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthme, par les Capsules Guyot, coûte à peine dix à quinze centimes par jour. Ces capsules se vendent dans la plupart des pharmacies de tous pays et sont préparées 49, rue Jacob, Paris, dans la Maison L. Frère, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions Internationales d'Amsterdam, Sydney, Paris, etc.

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

MEUBLES ! MEUBLES !

Venez examiner la qualité, le dessin, et le fini de nos nouveaux ameublements de chambre à coucher en acajou, noyer, cerisier, et chène antique.

AMEUBLEMENTS DE SALON

Elegamment couverts en Brocatelle, en Pluche de Soie et Pluche de Laine, et en drap de crin.

VOITURES D'ENFANTS

30 Modèles différents 30

TAPIS ET PRELATS

A LA

Metropolitain Mfg. Co.,

557 Rue Sussex 557

88 N.B. Paiements à la semaine.

M. LE DR. McLAREN,

Médecin Homéopathe

55 RUE ALBERT OTTAWA

Gérit le rhumatisme et autres maladies chroniques.

CHEAPSIDE

REOUVERTURE

Samedi, le 29 mars, 1890

M. M. L. H. Nolin & Cie

ont achete le stock de l'ancienne Maison DUPUIS & NOLIN et reprendront les affaires au meme poste samedi le 29 courant.

Marchandises nombreuses et fraîches !

Articles de printemps de toutes sortes et des plus nouveaux

SERVICE IRREPROCHABLE

TAPISSERIE

PAPIERS

PEINTS

Assortiment complet de printemps

Afin de faire de l'espace pour les nouvelles marchandises que nous ouvrons l'officine pour un temps limité quelques milliers de pièces de tapisserie importées, pour moins que le prix courant.

Vous nous assent ment de papiers dorés à 20 et 40 cents le rouleau, valant de 40 cents à \$1.00.

Les peintures et les commerçants feraient bien de venir examiner ce lot.

WM. HOWE.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

CHEZ

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 103, Rue Bank, Ottawa.

Deux ou trois Capsules Guyot

ont prises au commencement du repas pour remplacer l'usage de Goudron contre les affections de poitrine et calment en peu de temps la toux la plus opiniâtre. Chaque capsule contient soixante capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur. Le traitement des rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthme, par les Capsules Guyot, coûte à peine dix à quinze centimes par jour. Ces capsules se vendent dans la plupart des pharmacies de tous pays et sont préparées 49, rue Jacob, Paris, dans la Maison L. Frère, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions Internationales d'Amsterdam, Sydney, Paris, etc.

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

MEUBLES ! MEUBLES !

Venez examiner la qualité, le dessin, et le fini de nos nouveaux ameublements de chambre à coucher en acajou, noyer, cerisier, et chène antique.

AMEUBLEMENTS DE SALON

Elegamment couverts en Brocatelle, en Pluche de Soie et Pluche de Laine, et en drap de crin.

VOITURES D'ENFANTS

30 Modèles différents 30

TAPIS ET PRELATS

A LA

Metropolitain Mfg. Co.,

557 Rue Sussex 557

88 N.B. Paiements à la semaine.

M. LE DR. McLAREN,

Médecin Homéopathe

55 RUE ALBERT OTTAWA

Gérit le rhumatisme et autres maladies chroniques.

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCracken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCracken

Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,

AVOCAT ETC

BUREAU -

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS OTTAWA

LUSSIER & ROUTHIER,

Avocats, Notaires, Etc.

Bureau - 569 Rue Sussex

(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent prêté avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. - M. J. ROUTHIER

BUREAU -

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, Ont.

ARGENT A PRETER

O'GARA, MACTAVISH & WYLD

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES

Bloc Hay, rue Sparks - Ottawa, Ont.

PRESE DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, Q. C. D. R. MACTAVISH Wm. WYLD

Walker, McKean & Blanchet,

AVOCATS

Avocats, Solliciteurs, Agents Parlements

naires, Notaires, etc., etc.

</